N° SIRET: 21191810700015Décision ModificativeDépartement: CORREZEEtablissement: MAIRIE DE STAUGUSTINAnnée 2023Poste Comptable: TRESO TULLE CHANGEMENTBudget: Budget PrincipalPage n° 1Date de Séance: 20/12/2023

Virement de crédit
N° 03

## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers		
en EXERCICE	10	
PRESENTS	10	
dont VOTANTS	10	

L'an deux mil vingt trois , le vingt décembre, le Conseil Municipal de SAINT AUGUSTIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ORDINAIRE, à 18h30, sous la présidence de MR AUBOIROUX Marcel, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 12/12/2023

Etaient PRESENTS : Mrs Auboiroux, Broussolle, Leclerc, Bouillon, Martinie, Maison, Mmes Monédière, Bénesteau, Géraudie, Bourzeix.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211918107-20231220-2023-87-BF

Accusé certifié exécutoire

**Etaient ABSENTS:** 

Réception par le préfet : 21/12/2023

Lucille Bénesteau a été désignée secrétaire de séance

Le Conseil Municipal sur proposition du Maire,

- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023 sont insuffisants,
- décide de modifier l'inscription comme suit :

Objet de la DM :

DM TRANSFERT CREDITS

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT° / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
Entretien, réparations voiries	615231(011)	703,00		
Indemnités de fonction			65321(65)	300.00
Autres			65888(65)	403.00
<b>DEPENSES - FONCTIONNEMENT</b>		703,00		703,00

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission à la Préfecture en date du ../../.... et de la publication en date du ../../.....

A 18h30, le 20/12/2023 Pour extrait conforme, Le Maire



